

La contestation de la localisation du site de la bataille d'Alesia est-elle fondée ?

Pierre Aymard

La contestation de la localisation du site de la bataille d'Alésia est-elle fondée ?

Lorsque Napoléon III envoya en mission l'un des officiers de son armée pour tenter de localiser les batailles de la guerre des Gaules, il ne se doutait pas que celui-ci, devant satisfaire son maître au plus vite, allait commettre plusieurs fois des approximations et des erreurs d'appréciation.

Par exemple le site de la bataille de l'Aisne, en 57 av. J.-C., qui mit aux prises huit légions romaines avec trois cent mille Gaulois belges, fait l'objet d'une annotation dans la traduction du texte de César, le *Bellum Gallicum*, de la part du latiniste réputé L.A. Constans, qui a pourtant tenté de faire correspondre ses traductions du BG avec le site d'Alise :

« La description du terrain et des fortifications ne cadre pas avec l'aspect actuel de la colline de Mauchamp, ni avec ce qu'ont mis au jour les fouilles de Napoléon III (cf. Holmes, p. 659+). Plutôt que d'accuser César d'inexactitudes, il faut reconnaître que la question de la topographie de la bataille reste ouverte, et que les fouilles sont à reprendre. »

(L.A. Constans, La guerre des Gaules, BG II, 8, Les Belles Lettres, 1990 – note 1).

L'Empereur n'hésita pas à court-circuiter parfois des organismes en place qui faisaient un travail minutieux, mais dont les rapports lui parvenaient trop lentement à son goût, comme la Commission de la Carte des Gaules, qu'il avait lui-même nommée deux ans auparavant pour travailler sur Alise. Cela, on s'en doute, a pu provoquer de vives inimitiés.

Le professeur Joël Le Gall a jugé ainsi Stoffel, dont le buste est placé sur un piédestal au MuséoParc d'Alésia aux Laumes : *« Stoffel n'avait été qu'un archéologue improvisé, on savait qu'il avait été très ambitieux, très soucieux de faire sa cour. »*

(J. Le Gall, Alésia, Archéologie et Histoire, Paris, 1963, p 64)

Les conseillers de l'empereur, n'osant pas se porter en contre, et soustrayant même à sa connaissance les mises en garde de certains érudits, celui-ci put publier son ouvrage en deux volumes *L'Histoire de Jules César*, qui allait reprendre et diffuser plusieurs erreurs de Stoffel.

Celles-ci, ainsi entérinées du sceau officiel impérial, ont conduit dès le début à d'inévitables contestations, notamment celle de Jules Quicherat, directeur de l'École des Chartes à Paris... qui n'avait alors malheureusement pas mieux qu'Alaise à proposer.

Ces contestations ne semblent pas près de s'éteindre, comme on peut le voir actuellement, malgré les rappels à l'ordre qui surgissent étonnamment, comme des dictats, de la part de certains universitaires et archéologues qui suivent obstinément sans se poser de questions la ligne de Napoléon III. Ce qui est gênant pour la vérité historique, c'est qu'ils font parfois correspondre leurs découvertes scientifiques nouvelles à celle-ci, puisque par définition Alésia est à Alise.

Bien évidemment, dans le flou que laissent les textes, se sont engouffrées toutes sortes de suppositions de localisation dont il faut démêler l'écheveau pour en tirer celles qui sont le plus crédibles, la plupart dans le Jura. Mais l'une d'elles se détache et suscite le plus grand intérêt, c'est celle de la thèse André Berthier : Chaux-des-Crotenay, près de Champagnole, Jura. Sa puissance novatrice et méthodologique est à la fois séduisante et dérangeante.

BIBRACTE, à Autun ou au Mont-Beuvray ?

Les localisations d'autres sites de la guerre des Gaules, aucunement remises en cause par les historiens et les archéologues depuis Napoléon III, comme Gergovie - Mergogne, Avaricum - Bourges, Uxellodunum - Puy d'Issolud... en dehors même d'Alésia - Alise, sont elles aussi suspectes, et par là même soumises à controverses, car elle ne correspondent pas, ou pas complètement, aux textes anciens.

En ce qui concerne l'*oppidum* de Bibracte, il en fut de même jusqu'à la découverte du site du mont Beuvray, au Second Empire. Toute l'intelligentsia de l'époque, le commandant Stoffel en tête, s'accordait pour placer Bibracte à Autun, l'antique Augustodunum, au prétexte que des graphismes à la déesse Bibracta avaient été découverts sur des artefacts archéologiques dans cette ville gallo-romaine. Mais, comme écrivait dans les années 80 un latiniste, toponymiste et érudit, l'abbé Guy Villette : « *Il ne suffit pas que je trouve une monnaie à l'effigie de Vercingétorix dans mon jardin pour que je puisse déclarer qu'Alésia est là.* » (cf. *Deux Alésia et un érudit*, Guy Villette, ArchéoJuraSites, 2016).

Et c'est un amateur, marchand de vins en Saône-et-Loire, J.-Gabriel Bulliot, qui connaissait assez bien le latin et avait décidé de se pencher sur le texte de César (comme le fera André Berthier un siècle plus tard pour Alésia) qui détermina le véritable emplacement de la ville de Bibracte ! Cette ville, selon le texte césarien (BG), devait se trouver à 18 milles du site de la bataille de César contre les Helvètes, en 58 av. J.C. Le compas de Bulliot, ouvert sur la carte de manière à correspondre à 18 milles romains, et centré sur le lieu présumé de la bataille contre les Helvètes, lui désigna Bibracte dont il mit au jour rapidement les premières fondations. Il dut alors défendre bec et ongles sa découverte contre Stoffel, qui la nia jusqu'à ce qu'elle devint assez évidente pour qu'il ose en revendiquer la propriété. Écoutons Bulliot :

« *Je dois convenir que les savants les plus accrédités m'étaient opposés. Il me fallut donc entrer en lutte avec des érudits dont l'autorité m'aurait effrayé si mon opinion ne m'eût semblé solidement fondée. Sur les lieux mêmes des polémiques violentes s'élevèrent, il serait superflu de les rappeler aujourd'hui. On était très perplexe, m'a-t-on dit, dans l'entourage de l'empereur, sur la décision à prendre, et la feuille qui fixait tel ou tel emplacement à Bibracte aurait été nombre de fois envoyée au pilon par suite de ces incertitudes. M. Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, et Jules Quicherat, depuis directeur de l'École des chartes, et qui, l'un et l'autre, ont visité les lieux, tenaient pour le Beuvray ; les membres de la Commission de la Carte des Gaules*

étaient presque tous contre.

Sur ces entrefaites, je reçus la visite du colonel Stoffel, alors commandant... « J'ai beau promener, me dit-il mon compas sur la carte, à la distance indiquée par César, en prenant Autun pour pivot, je ne rencontre aucun terrain répondant aux indications des Commentaires. - Ce résultat est inévitable, répondis-je, vous ne trouverez l'emplacement qu'en partant du Beuvray, c'est-à-dire de Bibracte ».

(cf. / Ch. Goudineau et Ch. Peyre, *Bibracte et les Éduens*, Errance, Paris, 1993, pp. 3-6).

Stoffel refusa ensuite l'offre de Bulliot de le conduire au Beuvray et il ne le revit jamais. Le courant n'était pas passé, bien que Stoffel ait dû être ébranlé car il envoya un membre de la Société Éduenne, Xavier Garenne, pour faire des fouilles sur le Beuvray. Garenne écrivit un livre peu inspiré intitulé Bibracte. Bulliot l'eut mauvaise. Par la suite le propriétaire du terrain, le vicomte d'Aboville, fit lui-même des fouilles et trouva de nombreux vestiges. L'évêque d'Autun membre de la Société Éduenne, Mgr Landriot, penchait également pour Autun. Mais la vue des fouilles de d'Aboville le détermina à en parler à l'Empereur. « Je ne sais si c'est Bibracte, mais en tout cas c'est sérieux. » dit-il.

Napoléon III ordonna alors des fouilles et, sur proposition de l'évêque d'Autun, en nomma J.-G. Bulliot responsable, avec les subsides nécessaires pris sur la cassette impériale. Bulliot a pu ainsi faire des fouilles sur son oppidum de 1857 à 1895. L'Empereur réserva alors à Stoffel une promotion comme espion français chez les Prussiens. Celui-ci informa son empereur de leur réarmement, mais cette fois Napoléon III ne le crut pas, et ce fut Sedan !

Joseph Déchelette, son neveu, collabora souvent avec Bulliot sur le mont Beuvray. Il devint l'un des fondateurs de l'archéologie moderne. Les recherches reprirent en 1984 et jamais plus la localisation de Bibracte ne fut remise en cause. Le président de la République François Mitterrand s'y intéressa, ayant même songé à se faire enterrer sur le mont Beuvray, qui abrite aujourd'hui un centre archéologique européen.

Pourquoi autant de passions autour de la thèse André Berthier ?

Parce que, malgré les tentatives pour la dévaloriser en la comparant à d'autres cas où elle avait échoué, faute sans doute de s'appuyer sur des témoignages écrits assez fiables, la méthode du portrait-robot appliquée par André Berthier à la recherche d'une Alésia considérée comme perdue, lorsqu'elle s'appuie sur un assez grand nombre de données contraignantes issues des textes anciens, comme le corpus existant sur Alésia, doit aboutir à un schéma superposable au site réel. Une empreinte digitale matche si au moins cinq points sont concordants. Or André Berthier a relevé dans le *Bellum Gallicum* de César quarante composantes, d'ordres stratégique, tactique et topographique, devant correspondre à un seul site. (cf. / *ALESIA*, par A. Berthier, A. Wartelle, 1990, ArchéoJuraSites)

D'un point de vue stratégique, le mouvement de l'armée romaine doit être bien analysé et situé sur la carte. D'un point de vue tactique, les différentes phases de la bataille doivent trouver leur place, à commencer par l'embuscade de Vercingétorix, dite bataille de cavalerie préliminaire. Enfin, du point de vue topographique, le site doit pouvoir accepter sans distorsion les contraintes physiques naturelles, comme la place pour loger les troupes ou les mesures indiquées avec insistance par César comme la longueur de la plaine « *d'environ trois mille pas en longueur* ».

La méthode déductive ainsi décrite, consiste à tirer des textes certaines informations stratégiques, géographiques et tactiques, pour rechercher ensuite le site correspondant, sans considération de ressemblance de noms de lieux.

Elle est à l'opposé de la méthode inductive des archéologues de terrain, qui travaillent sur un site donné et s'efforcent ensuite tant bien que mal de faire correspondre leurs découvertes avec les textes. Et si cela ne colle pas, ce sont pour eux les textes anciens - celui de César comme les autres qui le confirment - qui sont suspects d'imprécisions ou d'erreurs.

Or, pour que le site soit irréfutable, les textes ne doivent-ils pas correspondre en tout point, jusque dans les moindres détails, aux découvertes du terrain ? Si la seule méthode inductive est appliquée, elle ne devrait donc se passer, au final, de la confrontation avec les textes.

La localisation d'Alésia est aussi controversée en Chine

Michel Reddé convient que des problèmes peuvent se poser entre archéologues et philologues. Lors d'une conférence qu'il donnait en mars 2001 dans un colloque à l'Académie des Sciences de Pékin qui avait pour thème les relations complexes entre l'archéologie de terrain et les textes historiques, branche de la philologie, il précisait :

« En Chine, où l'autorité de l'écrit est considérable, l'hétérogénéité de ces différentes sources est une cause fréquente de conflits entre chercheurs. Quand un document littéraire donne la description d'un site, l'archéologue est souvent sommé, au nom de la hiérarchie traditionnelle des disciplines, de conformer ses conclusions à la « vérité » du texte ». (cf./ Michel Reddé, Alésia l'Archéologie face à l'imaginaire, Errance, 2002, p.5)

À propos d'Alésia, si les archéologues chinois ne soulevèrent pas d'objection, les philologues lui posèrent la question de la non-concordance des textes avec les découvertes archéologiques sur le site du mont Auxois. Ils s'en étaient aperçus et justement étonnés :

« Mais pourquoi la réalité n'était-elle pas, jusque dans les moindres détails, conforme au document écrit ? Est-ce que cela n'introduirait pas un doute ? Je retrouvais, à Pékin, les mêmes arguments qu'à Paris, et les mêmes oppositions. » (ib, p.5)

Il esquiva habilement la question :

« *Tant pis si nous sommes pour l'heure incapables de résoudre les contradictions qui peuvent subsister entre des sources hétérogènes ; l'avenir se chargera de les résoudre.* » (ib, p.6)

En France, à l'inverse de la Chine, les archéologues de terrain ont tendance à faire prévaloir leurs vues en cas de conflit avec les philologues.

Nous assistons donc à une bataille de certains archéologues, contre certains latinistes.

Berthier était les deux. Diplômé de l'École des Chartes, il avait mis au jour et fouillé pendant plus de trente ans la ville antique de Tiddis, en Algérie, une sorte de Pompéi des sables. (cf./ TIDDIS, *citée antique de Numidie, Institut de France, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Tome XX, diffusion de Boccard, 2000*).

Le problème est qu'il est arrivé dans le Jura avec dans ses cartons sa thèse sur Alésia – qu'il avait mise au point en 1962 à Constantine, en Algérie - et qu'il n'a pas réussi à faire accepter aux administrations archéologiques franc-comtoises en place, surtout quand il a commencé à demander des autorisations pour des fouilles à entreprendre lui-même.

Incertitudes et contradictions à Alise

Des contradictions et des incertitudes, la thèse d'Alise en comporte beaucoup, et certaines de taille. Par exemple, il lui manquera toujours un emplacement cohérent pour la bataille préliminaire de cavalerie, problème irritant et insoluble pour le latiniste E. de Saint-Denis :

« *Nous n'avons pas à discuter de ce problème, irritant et insoluble, tant que des vestiges n'auront pas été exhumés par les archéologues* » (cf. / Joël Le Gall - E. de Saint Denis et R. Weil, *Alésia, Textes littéraires antiques, Les Belles Lettres, 1973, p. 16*).

L'emplacement de l'embuscade de Vercingétorix, dite bataille préliminaire, est pourtant situé avec précision, grâce à ces mêmes textes flous, dans la plaine de Crotenay par André Berthier. La découverte du site de Chau-des-Crotenay a entraîné *ipso facto* celle de Crotenay, placé en amont et à la distance requise par le BG de César, sur un même itinéraire en direction des cluses du Jura central, à tel point qu'il convient de considérer plutôt cet ensemble comprenant les deux volets de la même bataille sous le vocable de : Site Berthier des environs de Champagnole.

Précisions et explications sur le site Berthier des environs de Champagnole

Ici, chaque phrase du BG se place avec une clarté époustouflante. Il ne paraît pas pouvoir exister un autre site répondant aussi remarquablement à la description de César. Le terrain fournit même des explications aux sous-entendus du texte et rend compréhensible les deux volets de cette même bataille : l'embuscade, puis le repli sur Alésia.

Ceci ne sera pas explicable aux Laumes tant que le premier volet, le lieu de l'embuscade, n'aura pas été découvert. Et malgré de multiples propositions, depuis la Vingeanne, au nord-est, pour Napoléon III à l'Armançon, au nord-ouest, pour Michel Reddé, ce site ne pourra être découvert que si l'archéologue est en harmonie avec le philologue, harmonie qu'un grain de sable vient étrangement à chaque fois faire dérailler sur le site des Laumes, où seule l'archéologie trouve son compte.

Les précisions topographiques de César

Si André Berthier a pu situer certaines descriptions géographiques et localiser des actions indiquées dans le BG, conforté en cela par les textes anciens que des érudits fins latinistes, comme René Potier ou les abbés André Wartelle et Guy Villette, ont épluchés à leur tour, c'est que César n'a pas besoin de distordre la vérité quand il décrit

la topographie d'un site. Il suffit seulement de décrypter parfois les oublis, volontaires ou non, imposés par la nécessaire concision de son texte. Celui-ci est un rapport militaire qui doit, certes, gommer certains aspects qui enlèveraient du mérite à ses soldats ou entacherait sa propre gloire. Mais au nom de quoi aurait-il intérêt à distordre des données topographiques ?

« *César n'était pas arpenteur ou encore moins cartographe* », peut-on lire dans un récent article de la lettre En Direct de l'Université de Franche-Comté (cf. /Alésia, Bibracte, hauts-lieux d'archéologie deux fois millénaires, N° 267, nov. 2016).

C'est, bien sûr, exact. Cependant, de même que l'expression latine, devenue une règle de grammaire, *Caesar pontem fecit* ne veut pas dire : César fit un pont, mais : César fit faire un pont, le proconsul avait des arpenteurs dans chaque légion : les gromaticiens. Ce sont eux qui traçaient chaque jour les camps d'étape de leur légion.

Ce sont eux aussi - ce qui est encore facile à vérifier actuellement par tous les Bisontins - qui ont indiqué à César, lors de son passage en 58 av. J.-C. dans la ville de Vesontio, *oppidum* principal des Séquanes, - sans contestation possible la Besançon actuelle - que l'espace libre entre les deux rives du Doubs qui entoure presque la ville d'un cercle qu'on dirait tracé au compas ne mesure pas plus de seize cents pieds - soit 480 mètres. C'est pratiquement la longueur du tunnel routier qui passe sous la citadelle à l'endroit le plus resserré. (BG I, 38, *César, Guerre des Gaules*, L.A. Constans, Belles Lettres, 1990).

Peut-on être plus précis que les gromaticiens de César, qui ne disposaient pas de laser mais étaient tout de même capables, avant d'entreprendre la construction d'un pont, de mesurer la largeur d'un fleuve sans prendre pied sur la rive opposée, par la méthode des triangles homothétiques ?

(cf./ Gérard Chouquer et François Favory, *Les Arpenteurs Romains*, Errance, 1992, reconstitution graphique de François Favory, p.84-85)

Il est vrai aussi que César ne s'encomrait pas de fioritures pour étoffer son propos militaire. Aucun romantisme ne vient enrober

son récit. Quand il décrit le site de Gergovie avec son *jugum*, ses collines successives, il ne prend pas la peine d'indiquer ce haut-lieu de culte gaulois - où sera découvert un temple à Mercure - qu'était la montagne du Puy-de-Dôme et sa chaîne de volcans. Celle-ci barre pourtant l'horizon en arrière de Gergovie et peut servir de repère à des dizaines de kilomètres à la ronde.

Mais, quand César veut nous faire comprendre en employant son expression favorite : *quae supra demonstravimus*, « ainsi que nous l'avons expliqué tout à l'heure » (BG 70, 2), que la plaine devant l'*oppidum* d'Alésia, insérée entre des collines d'égale hauteur, mesurait environ trois mille pas en longueur, il n'y a aucune raison de la considérer en largeur pour satisfaire aux données topographiques de la plaine des Laumes. Les archéologues chinois en auraient sûrement convenu, car il s'agit ici d'une distorsion flagrante entre texte et terrain.

Que s'est-il donc passé au mont Auxois ?

Cependant les archéologues ont bien découvert des traces de poliorcétique autour du mont Auxois, provenant d'un siège, ainsi que des traces d'incendie sur plusieurs niveaux stratigraphiques parmi les substructions gallo-romaines. Nul doute que la ville ait été incendiée quatre fois en quatre siècles, et qu'au moins un siège s'y soit déroulé très peu de temps après la bataille célèbre, quelques années seulement. Il a pu rester oublié des historiens anciens, alors focalisés par les exploits de César contre Pompée, loin de la Gaule centrale. Peut-être a-t-il eu lieu avant la pacification définitive pour mater quelque rébellion gauloise ou même lors d'une guerre de frontière entre Éduens et Lingons, puisque la ville lingone d'Alésia - Alise - serait devenue éduenne seulement vers le milieu du premier siècle av. J.-C. On est alors en droit de penser que les heurts occasionnés ont pu entraîner l'intervention de quelques légions romanisées. Brutus fut aussi envoyé avec des légions, en 48 av. J.-C., du vivant de César, seulement quatre ans après Alésia, pour mater une révolte des Bellovaques dans un pays qui ne paraît

ainsi pas avoir été totalement pacifié. La route de la Province vers Beauvais peut passer par Venarey-Les-Laumes - Alésia... comme aujourd'hui la ligne SNCF Lyon-Paris.

Le problème des monnaies du dépôt de Grésigny, comportant deux statères à l'effigie de Vercingétorix, considérés comme étant en bronze sous Napoléon III et s'étant révélés en orichalque à l'analyse au laboratoire de l'IRAMAT à Orléans (*cf./ rapport de Sylvia Nieto dans la Revue Numismatique*) est à examiner à la lumière des découvertes récentes. (*voir ci-après p.13*)

D'une part ces deux monnaies en orichalque posent problème puisque cet alliage de cuivre et de zinc, sans aucune trace d'étain, n'existait pas dans le monnayage antique, gaulois comme romain, de cette époque. Elles ne peuvent donc être un marqueur du siège d'Alésia, comme l'avait indiqué le célèbre numismate Colbert de Beaulieu, dans les années 70, avant que celui-ci ne revoie sa position sur la localisation d'Alésia une quinzaine d'années plus tard.

Le problème du statère en or acheté à l'Hôtel Drouot et introduit fallacieusement dans le dossier en a maintenant été retiré, et n'est plus à prendre en considération.

D'autre part les soixante-deux monnaies EPAD à l'effigie du notable arverne Epasnactos, resté fidèle à César, et donc ennemi de Vercingétorix, ne peuvent s'être trouvées dans ce même fossé de la plaine de Grésigny avec celles des autres nations gauloises de l'armée extérieure, celle venue aider Vercingétorix en tentant d'écraser les Romains contre le rocher d'Alésia.

C'est une anomalie que l'abbé Guy Villette avait fait remarquer à Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, - celui-là même qui avait apporté à Joël Le Gall la preuve par les deux monnaies obsidionales prétendues en bronze à l'effigie du chef Vercingétorix qu'Alise était Alésia -, à la faveur de leurs longs échanges épistolaires.

Comme il était un grand scientifique, le docteur Colbert de Beaulieu avait admis qu'il avait pu se tromper, et avait de ce fait renié ses

propres convictions précédentes en faveur du site des Laumes, laissant à l'archéologie le soin de prouver que le véritable site d'Alésia est à Chauv-des-Crotenay. (cf./ Bulletin ArchéoJuraSites N°9, avril 2015, *La conversion de Colbert de Beaulieu*, et ouvrage *Deux Alésia et un érudit, retranscription des bulletins ronéotypés de l'abbé Guy Villette*, ArchéoJuraSites, 2016, 480 p.).

Les archéologues cherchent-ils à explorer toutes les voies pour comprendre et restituer ce qui s'est passé autour du mont Auxois ? Ne sont-ils pas tentés, puisqu'Alésia est là par définition, de ramener même inconsciemment la datation des artefacts à l'année 52 av. J.-C., dans la mesure où ces artefacts sont difficilement datables à l'année près ? En quoi une tente en cuir, une pointe de flèche ou un clou de sandale seraient-ils différents en 52 ou en 46 av. J.C. ? Les monnaies pourraient permettre une datation plus précise, mais les 62 pièces EPAD attribuées à Epasnactos, très grand ami du peuple romain, *amissimus populi romani* (BG VIII, 44, 4), dans une petite section du fossé intérieur de Grésigny, ou les deux statères obsidionaux en orichalque à l'effigie de Vercingétorix, n'ont *a priori* rien à faire ici cette année-là.

La qualité d'un grand homme de science n'est-elle pas en effet d'admettre qu'il a pu parfois se tromper, être influencé par des jugements insuffisamment vérifiés avancés par certains confrères, ou simplement que des éléments scientifiques apportés par d'autres ont pu l'amener à modifier son jugement ?

Au mont Auxois, sommes-nous vraiment à Alésia?

Quels sont donc, et que prouvent, les éléments anthropiques étudiés depuis Napoléon III, confirmés par les multiples photos aériennes de René Goguey, ainsi que les artefacts trouvés autour du mont Auxois ? Comment restituer certains aspects de la bataille sur ce site ?

Sans prétendre être exhaustif, rappelons quelques points susceptibles de soulever un doute sur le site d'Alise :

- un fragment de tente en cuir, qui peut être daté de la guerre des Gaules... ou de nombreuses années après sans qu'il soit très différent.
- quelques balles de fronde en plomb authentifiées en comparaison avec une autre découverte à Sens, mais celle-ci est probablement l'œuvre d'un faussaire de la fin du XIX^e, et nous ne savons pas si le doute a été levé. (1 - cf p.26)
- deux monnaies en bronze à l'effigie de Vercingétorix, provenant des fouilles du XIX^e siècle, Réf MAN 283 et 285, dites obsidionales. Elles sont considérées de ce fait comme preuve suprême du siège d'Alésia en ce lieu, selon le célèbre numismate J.-B. Colbert de Beaulieu (2). Mais, selon une analyse réactualisée en 2002 à l'IRAMAT, Centre Ernest Berthelon à Orléans, elles s'avèrent être en orichalque et non en bronze, ainsi que le révèle le rapport de Silvia Nieto paru en 2004 dans la Revue Numismatique (Vol. 6, N° 160, pp.5-25), laquelle conclut ainsi : « ... Si, actuellement, l'hypothèse que ces monnaies particulières constituent les témoins d'un monnayage « obsidional » semble hautement probable, les résultats obtenus posent néanmoins le problème de leur fabrication dans le contexte de la bataille d'Alésia en 52 av J.C. » Car aucune pièce en orichalque ne se trouvait dans le monnayage romain ou gaulois en 52 av.J.-C.
- le monnayage dit obsidional censé prouver le siège d'Alésia en ce lieu est lui-même fortement sujet à caution ; en effet, ce qu'on ne savait pas au moment des fouilles de 91/97 et dans les années qui ont suivi, c'est que d'autres exemplaires de ces imitations de la monnaie d'or de Vercingétorix seraient retrouvés depuis ailleurs qu'au mont Auxois et pas nécessairement dans le cadre d'un siège.
- par contre, aucune monnaie mandubienne n'a été découverte dans, ni même autour de l'oppidum d'Alise, pourtant considéré comme étant celui des Mandubiens, constatait

J.B.Colbert de Beaulieu. Sur quoi se fonder concrètement, dès lors, pour proclamer le mont Auxois « Alésia des Mandubiens » ?

- parmi le dépôt monétaire de centaines de monnaies gauloises et romaines de Grésigny, se retrouvent soixante-deux monnaies d'un chef arverne ennemi de Vercingétorix, étrangement mêlées dans le même fossé intérieur de contrevallation (pourquoi pas plutôt de circonvallation ?) à celles des autres nations gauloises venues le secourir. Le fossé de circonvallation étant lui étrangement vierge de toute trace de lutte et de tout artéfact (ni armes, ni monnaies).
- des données topographiques aberrantes, par exemple concernant la dimension de la plaine devant l'*oppidum*. Celle des Laumes, d'une longueur non mesurable, et dont seule la largeur correspond au BG, ne peut être la plaine enclavée entre les collines dont parle César.
- la non concordance du nombre de fossés : parfois trois au lieu des deux indiqués, ou même et surtout un seul comme sur les plateaux de Bussy et de Flavigny. Dans ces derniers cas, impossible de résister aux coups de boutoir de l'armée extérieure sur de vastes plateaux propices aux mouvements de troupes.
- étrange aussi, sur la contrevallation de la plaine des Laumes, l'inadéquation des distances entre les tours avec les données césariennes.
- la longueur du double encerclement, qui est au maximum de douze kilomètres pour la contrevallation de Napoléon III validée par Michel Reddé, alors que César indique 10 000 ou 11 000 pas, soit 15 ou 16,4 km, selon les manuscrits.
- les ruisseaux insignifiants qui s'écoulent largement au bas du mont Auxois paraissent-ils laver par en dessous *subluebant* les racines *radices* de la colline ? Les mots de César sont précis et nous amènent dans un paysage de montagne. Par exemple, nous constatons que César a employé pour les rives du Doubs à Besançon le verbe *contingant* ; elles touchent, elles lèchent

les racines *radices* de la colline que nous voyons encore de nos jours tomber par endroits verticalement dans le fleuve près de la citadelle actuelle. Concernant Alésia, la situation est semblable, mais il emploie pour les rives des deux cours d'eau *flumen* qui longent les racines *radices* de la colline le verbe *subleebant*, mot-à-mot : lavaient par en dessous... comme des torrents bouillonnant dans les marmites de géants des parois abruptes, les *abruptis ripis* que signalera Florus. Ces mots de César décrivant la topographie d'un site qu'il a eu sous les yeux ne peuvent être taxés d'imprécision - si le traducteur ne les trahit pas. L'aspect topographique renvoyé par le texte latin du BG à propos d'Alésia est donc encore plus montagneux qu'à Besançon.

- possibilité plus que douteuse de trouver à distance raisonnable du mont Auxois les centaines d'hectares de forêts nécessaires, non seulement pour les tours, mais aussi pour les palissades dès lors que, d'après le rapport de Michel Reddé sur les fouilles de 1991 à 1996, la couverture forestière ne devait pas être très différente de celle que l'on trouve actuellement, donc assez faible. Il faut penser que la construction de la contrevallation a dû être réalisée très rapidement pour pouvoir bloquer efficacement les Gaulois, qui lançaient des attaques violentes de cavalerie par plusieurs portes à la fois, dit César (*BG VII, 73,1*).
- considérant que César n'avait pas prévu à son départ pour la Province d'être contraint sur sa route à devoir établir un siège, et n'avait donc rien pu préparer auparavant à cet usage, comment aurait-il trouvé sur place les tonnes de fer à forger très rapidement pour réaliser les milliers d'ardillons pour les pièges et les clous pour le *vallum* et les tours ? Dans le Jura, avant même l'ouverture des Forges de Syam actuelles, des textes du Moyen-âge signalent que le minerai de fer, notamment sur le territoire du village de Châtelneuf, affluait même en surface et qu'il n'avait pas encore été exploité.
- de plus, comment César n'aurait-il pas signalé l'attaque

de cavaliers gaulois, très possible dans le paysage vallonné et propice de l'Auxois, sur les détachements romains isolés battant la campagne pour trouver les immenses quantités de matériaux nécessaires ? On sait que cette cavalerie n'a pu faire mieux que de tenter sans succès de harceler les travaux de siège romains à leur tout début. Or Vercingétorix va choisir, après les escarmouches sans succès du début du siège, de renvoyer toute sa cavalerie, comme si elle était devenue inutile. Étrange ...

- l'invalidation par Michel Reddé de certains éléments reconnus sous Napoléon III : le fossé d'arrêt de 20 pieds - mais alors où est-il ? - le camp nord au pied du mont Réa - pourtant J. Le Gall avait écrit : « *plus de Réa, plus d'Alésia* » - ainsi que les petits camps romains de plaine, indéfendables car situés à l'extérieur de la circonvallation (*appelés camps H, I et K - planche 23 du plan d'Alésia de l'Atlas de Napoléon III*).

- l'absence inexpliquée de découverte du fossé gaulois devant la partie est de l'*oppidum* (BG VII, 69, 4) en face du fossé romain creusé pourtant à peu de distance dans un terrain de même nature.

- un *murus gallicus*, mur très élaboré fait de poutres en bois et de blocs de pierres mêlés, est signalé avoir été trouvé à l'est du mont Auxois. Celui-ci ne peut en aucun cas être le mur grossier en pierres sèches d'une hauteur de 1,80 m, appelé *maceria* par César, construit à la hâte pour protéger rapidement les points faibles de l'*oppidum*. Ce *murus gallicus* est donc un mur plus ancien qui ne peut pas être rattaché au siège de l'Alésia des Mandubiens. Par contre aucun mur de type *maceria*, comme décrit par César, n'a semble-t-il été découvert au mont Auxois.

- la forme ovoïde des camps présumés romains de hauteur, dénommés A, B et C, inhabituelle chez César... alors que le rebord vaste et uni des plateaux alentour se prêtait partout à la forme orthogonale habituelle aux légionnaires. (3)

- la très petite taille de ces mêmes camps de hauteur, néces-

sitant de placer des tentes entre les lignes de contrevallation et circonvallation pour loger les légionnaires. Le faible espacement entre ces deux lignes - environ 120 m seulement dans la plaine - aurait été un frein au déplacement rapide des 11 ou 39 cohortes (selon les manuscrits) envoyées en urgence à Labienus au camp nord à la fin du siège, ce qui aurait entraîné *ipso facto* la chute du camp nord et la victoire gauloise.

- l'absence de possibilité pour Vercingétorix de faire partir toute sa cavalerie en une seule nuit, silencieusement, donc au pas, sans qu'aucun guetteur romain s'en aperçoive. Par le col du Penneville, selon l'imagination de Napoléon III ? Mais ici se trouvait l'une des deux principales voies d'accès à l'*oppidum* et aurait été, bien évidemment, le premier passage à obturer par les Romains pour enfermer Vercingétorix et les siens.

- les hésitations des spécialistes d'Alise pour situer le camp supérieur *superiora castra*, lui-même surmonté par la colline nord. On doit de ce fait trouver sur le site trois niveaux différents : la plaine, en l'occurrence celle de Grésigny ; le camp nord, décrit comme étant le seul en position défavorable par César - Réa au nord-ouest ou Bussy au nord est, selon les auteurs - enfin la colline nord, surplombant le tout... Mais où voit-on une colline surplombant soit le Réa, soit le fameux camp C attribué à Labienus par Michel Reddé sur le bord du plateau de Bussy ?

- ces hauteurs au nord du mont Auxois forment des appendices d'un même plateau d'une très grande surface, alors que César dit que la colline nord avait un trop grand périmètre *propter magnitudinem circuitus*, (BG VII, 83,2) donc aux contours bien nets, pour avoir été entourée d'une fortification. *Circuitus* a été traduit à tort par surface dans nombre de traductions s'adaptant ainsi au mont Auxois.

- à la fin du siège le corps d'armée du cousin de Vercingétorix, Vercassivellaunos, s'est retrouvé dans un chaudron tel qu'il a pu être détruit en une après-midi sans que l'armée extérieure

s'en soit rendu compte (4) et ait pu tenter de le secourir. Il faut trouver un relief masquant et donc plus puissant qu'aux Laumes pour restituer ce chaudron, de même que cette action romaine qui mit fin au siège et entraîna le retrait immédiat de l'armée extérieure et la reddition de Vercingétorix. (5)

- où placer les 11 ou 39 cohortes, comme nous l'avons vu plus haut, venues renforcer Labienus à la fin du siège, dans une enceinte fortifiée d'où César lui avait interdit de sortir, sauf à la dernière extrémité ? Où sont donc ces fortifications où le chef gaulois Critognatos voyait s'entraîner chaque jour les Romains depuis la citadelle d'Alésia avant l'arrivée de l'armée extérieure ? (6)

- En voyant son cousin être sur le point de submerger les deux légions du camp nord, Vercingétorix fait tourner l'attaque de ses fantassins en direction de celui-ci en coupant au plus près par les abrupts, qu'ils tenteront d'escalader *praeuptae... ascensu temptant*. Sauf qu'à Alise, en attaquant la contrevallation de plaine au pied du Réa, Vercingétorix n'aurait eu aucune escalade à tenter... (7)

- tout cela s'ajoute, bien évidemment, à l'objection première qu'est l'absence de lieu précis, militairement cohérent et archéologiquement démontré, pour l'embuscade de Vercingétorix précédant le siège. Cela reste une question sans réponse à pourtant résoudre avant qu'Alise puisse prétendre être le site complet qu'est le véritable site de l'Alésia des Mandubiens.

Ce sont ces raisons, parmi d'autres, qui poussent des amateurs avertis, et aussi certains universitaires ou scientifiques, à rechercher ailleurs qu'à Alise la localisation de la bataille d'Alésia et à se trouver fondés à, premièrement avoir des doutes, puis contester la localisation du site des Laumes comme étant celui de la bataille d'Alésia. Il faut admettre que, quelles que soient les découvertes archéologiques passées ou récentes, ces doutes ne pourront être levés tant que ces découvertes ne seront pas en phase avec les

textes. Les philologues chinois ont eu tout à fait raison de le faire remarquer à Michel Reddé.

Les différentes phases de la bataille se placent par contre sans distorsion sur le double site des environs de Champagnole, Crotenay et Chaux-des-Crotenay. Nous pouvons même constater que ce double site apporte des compléments utiles pour comprendre le déroulement des actions militaires, ce que la concision du rapport de César nous laisse parfois seulement la possibilité de lire entre les lignes.

Il reste bien entendu à étudier et à fouiller des points particuliers de ce site immense bien plus extensivement qu'avait pu le faire André Berthier à son époque, de façon à pouvoir y restituer chaque détail de la bataille mais, s'il souffre encore d'un déficit d'archéologie, nous constatons que ce double site correspond globalement à celui de César et Vercingétorix en 52 av. J.-C.

Que cache l'éperon barré naturel de Chaux-des-Crotenay ?

À la décharge d'André Berthier, il convient de rappeler clairement ici ce que révèlent ses archives conservées et mises en ligne par ArchéoJuraSites : il n'a bénéficié que de rares autorisations pour des fouilles et des sondages, souvent de sauvetage, sur une surface totale inférieure à trois hectares répartie sur trois zones bien précises. Sur ces trois zones, deux n'étaient pas en lien direct avec une aire de bataille potentielle, puisque se trouvant sur le sommet de l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay, auprès des murs en gros appareil ceinturant ce sommet. Comprenant des pierres pouvant peser de une à deux tonnes sur une longueur totale de plusieurs kilomètres et formant une enceinte partielle entourant le sommet du plateau, ces murs n'étaient pas apparus à André Berthier de nature agricole comme certains archéologues, encore actuellement, les ont étrangement qualifiés. Sa demande de sondages au pied de ces murs paraissait ainsi tout-à-fait pertinente.

Quant à la troisième zone sondée, sur le col de Crans, Berthier y a mis au jour des vestiges gallo-romains qu'il a interprétés comme des édifices à caractère commémoratif.

Ces quelques travaux très localisés, qui lui ont procuré cependant des centaines de tessons et autres artéfacts, demanderaient à être complétés ; la découverte au XIX^e siècle d'une hache de l'âge du bronze à la pointe de l'éperon barré, près de la Grande Cheminée, laisse augurer d'une occupation protohistorique qu'il conviendrait de rechercher, en dehors même de l'idée d'y retrouver une bataille antique.

Cet exemple d'éperon barré naturel de Chaux-des-Crotenay, dû à un plissement géologique particulier de l'arc jurassien, est en effet unique en France et même vraisemblablement en Europe. N'aurait-il pu servir de refuge aux populations humaines depuis les époques les plus reculées, confortant ainsi l'annonce par Diodore de Sicile d'une Alésia autrefois métropole religieuse de toute la Celtique ? Le culte des pierres et des sources, qui ne manquent pas dans ce secteur du Jura, était alors très développé et Danielle Porte ne fait que le rappeler en faisant un clin d'œil à une pierre remarquable qu'elle a nommée « *déesse Alésia* ».

Berthier lui-même avait découvert une « *voie sacrée* », chemin caillouté antique enfoui dans la terre reliant la pointe de l'éperon barré au secteur des Abattois, au-dessus de la Saine, où il avait repéré plusieurs structures anthropiques semblables et orientées vers l'est. Qu'un tel site ancien ait pu être l'emplacement choisi par Vercingétorix pour amasser des vivres et des troupeaux en vue d'un siège éventuel paraît tout à fait judicieux. Il est de plus traversé par une voie antique venant du nord et se poursuivant au sud vers le col de la Savine et Morbier, par Entre-deux-Monts et Fort-du-Plasne, appelée ici « *La vie du Four* ».

Il suffisait de bloquer rapidement par un fossé et un mur en pierres sèches, appelé *maceria* par César, les quelques issues naturelles, comme les passages des rivières et les cols. Les kilomètres de

gorges taillées à vif dans le plateau sur deux côtés par les rivières Saine et Lemme, ainsi que la chaîne allongée de collines du Rachet et de la Montagne ronde au sud, se confondant avec la contrevallation indiquée par César, pouvaient assurer à bon compte la majeure partie de la protection. Michel Reddé a accusé Berthier de « *malhonnêteté intellectuelle* » car il aurait écrit que César avait indiqué une longueur de 10 ou 11 000 pas pour le périmètre de l'*oppidum*, alors que ce chiffre correspond à la longueur des travaux de contrevallation.

À la seule vue du mont Auxois, où les vallées ne sont pas encaissées, c'est évident. Mais il en est tout autrement si l'on se replace sur l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay, où les gorges de la Saine n'ont pas plus de quelques dizaines de mètres de large. Il en est de même du côté de la Lemme vers la cascade de la Billaude.

Il n'est donc pas inconcevable que Berthier, en découvrant un tel site, se soit laissé entraîner à y voir l'Alésia qu'il avait découverte depuis Constantine avec son portrait-robot, son dessin se superposant remarquablement avec celui-ci, et uniquement celui-ci, faut-il le rappeler à ceux qui pensent que son portrait-robot serait applicable à des dizaines de configurations topographiques en France. Sans avoir à demander de subventions publiques, selon l'éthique des bénévoles de l'association ArchéoJuraSites, des contributions privées ne pourraient-elles permettre de financer des fouilles à réaliser, bien évidemment, par des archéologues professionnels dénués de tout préjugé ? Ou financer des reconnaissances des structures anthropiques par détection aérienne LIDAR, avec la collaboration de spécialistes entraînés à interpréter les résultats ?

Devant l'engouement suscité par ce problème qui touche les Français au cœur, car il y va de l'honneur du premier unificateur des nations gauloises, Vercingétorix, cela devrait être réalisable. Encore faudrait-il une collaboration franche entre chercheurs, et entre chercheurs professionnels et érudits ou amateurs avertis. Il y a des bonnes volontés de tous les côtés, encore faut-il les faire se rencontrer et collaborer.

Il reste aussi en contrepoint aux spécialistes, linguistes, historiens

de l'antiquité et archéologues, le soin de trouver des explications à ce qui est réellement démontré sur le site des Laumes. En se sortant de l'idée première qu'il soit infailliblement celui d'Alésia.

Le contexte à l'appui des textes

Afin de situer la localisation de la bataille préliminaire en Séquanie ou en Bourgogne, il n'est pas nécessaire de se focaliser uniquement sur des règles grammaticales latines sujettes à des controverses sans fin entre latinistes.

En effet, Vercingétorix avait vraisemblablement placé des observateurs le long de la frontière des Lingons (de Saint-Florentin à Auxonne,). Alors que César faisait route vers la Séquanie en passant par l'extrémité du territoire des Lingons, Vercingétorix, positionné avec son armée chez les Eduens (où vient de se dérouler l'Assemblée des Peuples de la Gaule qui l'a nommé chef de l'armée gauloise), apprend de la part de ses observateurs que : « *Les Romains sont en fuite vers la Province, encombrés de leurs bagages, ils quittent la Gaule...* » *Cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret... fugere in provinciam Romanos, Galliaque excedere...* » (BG VII 66).

Où faut-il que soient situés les Romains pour avoir pu être ainsi observés en fuite, quittant la Gaule ? Ils ne pouvaient surtout pas venir de la région de Sens, en direction de Bibracte, pour passer à proximité d'Alise, avec embuscade sur l'Armançon, comme le prône Michel Reddé. Ils n'avaient, de plus, pas pris leur dispositif de déplacement habituel en pays ennemi, c'est-à-dire les légions de tête avançant sans bagages derrière des éclaireurs, prêtes au combat. Nous savons que César a été surpris par l'embuscade de Vercingétorix *qua rae nuntiata*, « quand on m'apprit cela », dira-t-il quand ses légions de tête seront attaquées. César ne voulait donc pas prendre le risque d'une confrontation avec l'armée coalisée, ni même celui de subir tout le long de la Saône des harcèlements de sa cavalerie sur ses bagages. Il lui fallait prendre un itinéraire le plus

court possible en pays séquane, qui était encore neutre en ce moment, vers les Allobroges, dont Genève était la ville la plus au nord : *extremum oppidum Allobrogum... est Geneva. (BG I, 6, 2)*

Les observateurs gaulois ont donc vu les Romains s'éloigner la fleur au *pilum* en direction de la Province, *in Provinciam*, commençant à pénétrer en Séquanie, *in Sequanos* où, plus ils avançaient, plus ils s'éloignaient des Eduens et du danger de se faire harceler par l'armée de Vercingétorix. En seulement quatre ou cinq étapes dangereuses, du franchissement de la Saône aux cluses jurassiennes, les légions avec leurs indispensables bagages se trouveraient hors de portée des cavaliers gaulois, sauvant ainsi plus sûrement leur précieux butin amassé en Gaule.

César pouvait à juste titre estimer que ces quelques journées de cheminement en s'éloignant des Eduens par une frange sud du territoire séquane ne laisserait pas à l'armée coalisée le temps de réagir... mais c'était sans compter sur son bouillant chef, Vercingétorix et les fougueux cavaliers gaulois.

Par sa dérobade sur cet itinéraire quasi rectiligne de Langres à Genève, César pensait ainsi leurrer Vercingétorix en même temps qu'il évitait d'emprunter la vallée de la Saône. Celle-ci, sur toute sa longueur jusqu'au Rhône, aurait été bien plus dangereuse, avec ses ponts coupés, *interclusis omnibus itineribus (BG VII, 65, 4)*, obligeant les légions et leurs chariots de bagages à de dangereux arrêts pour les reconstruire devant elles. De plus les marécages de la Bresse et la Dombes, probablement non drainés à cette époque, pouvaient être redoutés par César, comme tant d'autres en Gaule, ainsi qu'il l'indique à plusieurs reprises dans son BG. Était-ce le chemin rêvé pour l'acheminement des convois et le déploiement des légions en formation de bataille en cas d'attaque gauloise ?

Il faut bien comprendre que le proconsul ne cherchait pas la confrontation, puisqu'il s'enfuyait piteusement de la Gaule avec toutes ses légions, pour la première fois depuis six années de guerre en Gaule. Il était vaincu par la coalition menée par Vercingétorix, et

il l'avoue sans chercher à travestir la vérité dans son rapport au Sénat qu'est le BG.

Il lui fallait absolument chercher le meilleur trajet, et c'est ainsi qu'il a choisi de franchir la frontière lingo-séquane par sa pointe extrême en direction de la Province romaine, *per extremos Lingonum fines*, pour se mettre à l'abri au plus vite derrière les cluses du Jura central.

C'est donc au-devant d'une colonne de douze légions en marche ayant entamé sa progression en pays séquane, évitant cependant l'*oppidum* de Besançon encore neutre en ce moment, que va brusquement se porter Vercingétorix. Ses observateurs ne remarqueront pas les cavaliers germains, en retrait dans la colonne, ce qui sera la cause principale de la défaite gauloise finale. Mais, ayant vu les légions de tête encombrées de leurs bagages, ils pouvaient alors rapporter à leur chef que les Romains n'avaient pas pris leur dispositif de marche en pays ennemi.

Le changement de stratégie soudain de Vercingétorix

Le chef gaulois va ainsi en déduire qu'ils sont vulnérables et changera immédiatement sa stratégie : fini l'attentisme et la terre brûlée devant l'armée romaine. Désormais il va s'agir de s'élancer au-devant de la colonne, lui tendre une embuscade pour désorganiser les premières légions et attendre les autres en un endroit bloquant un passage obligé sur un itinéraire connu, celui traversant l'*oppidum* considéré comme imprenable de l'Alésia des Mandubiens... et par lequel César devra prendre les risques de voir ses convois disloqués, perdre le butin pris sur la Gaule, et rentrer humilié en Italie, son honneur perdu à jamais ...

Cet *oppidum* même est connu pour avoir été autrefois, si l'on en croit Diodore de Sicile, la métropole religieuse de toute la Celtique. Des axes de communication pouvaient donc y converger de partout. De toute façon le passage par la cluse de Morbier-Morez est le seul possible à des chariots pour traverser le Jura central, entre

celle de Pontarlier au nord et Nantua au sud. Peu défendu, a peut-être pensé César, il ne pourrait résister longtemps à l'immense armée romaine... mais Vercingétorix aura été plus rapide et le verrou se sera fermé devant le proconsul, le contraignant à un siège.

Cette nouvelle stratégie ne peut être comprise en situant Alésia au mont Auxois. C'est ce qui a obligé certains historiens, comme Jacques Harmand, à voir dans Vercingétorix un chef ayant soudain perdu la raison, voire même un traître à la cause gauloise, malgré ses brillants états de service antérieurs. Cela est assez douteux, et César ne s'y est pas laissé prendre, ayant tout de suite après sa victoire fait couvrir de chaînes, puis plus tard exécuter, ce chef gaulois qu'il jugeait le plus dangereux de tous.

Or nous voyons qu'en replaçant le siège dans le Jura Vercingétorix se trouverait réhabilité dans son honneur de plus grand chef que la Gaule ait connu, et on ne pourrait lui reprocher de ne pas avoir tout fait pour conserver à la Gaule son indépendance.

Mais les Romains également ont pu prendre appui sur ce relief puissant, extraordinairement complice. Au sein d'un tel relief, les cheminements de circulation rapide aménagés par les légionnaires pendant le siège et repérés par Jacques Berger - (*cf./ Alésia, Pourquoi ? Jacques Berger, ArchéoJuraSites*) auront contribué à bloquer sur ses positions l'armée extérieure dite de secours, (8) et auront permis à César de renverser la situation à son avantage.

Notes

(1) Ces balles de fronde sont comparées par Michel Reddé, responsable des fouilles près du mont Auxois de 1991 à 1996, avant la création du MuséoParc, à une balle similaire trouvée à Sens :

« Le camp C a été identifié, récemment, comme celui de Titus Labienus, principal lieutenant de César, grâce à la présence de deux balles de fronde inscrites à son nom... Ces balles de Labienus sont en tout point identiques à une balle trouvée à Sens, là où le légat avait laissé ses bagages... Cette découverte, en elle-même importante, authentifie de manière absolue le camp C. » (cf./Michel Reddé, « L'Archéologie face à l'Imaginaire », Errance, 2012, p.155.)

L'auteur s'est-il informé auprès du musée de Saint-Germain pour savoir si cette balle de fronde, comparée pour les valider à celles trouvées lors de ses fouilles de 1996 au mont Auxois, se trouve effectivement répertoriée au MAN ? Proviend-elle bien d'une fouille effectuée à Sens au Second Empire à la demande du souverain ? Si ce n'est pas le cas, en aurait-il fait l'acquisition auprès d'un marchand ? Le bordereau d'entrée de cet objet dans le musée pourrait éclairer les chercheurs et le public sur ce point. Il faudrait alors s'informer sur le sérieux du fournisseur qui l'a vendue au musée de Napoléon III. Le spécialiste des balles de fronde de la fin du XIX^e siècle, l'érudit allemand Zangemeister, classe l'inscription T.LABIE parmi les créations frauduleuses des faussaires de son époque. Avait-il eu vent de la supercherie ? Une analyse de la nature du plomb permettrait de lever le doute. (cf./ *Ephemeris epigraphica Corporis inscriptionum latinarum supplementum*, vol VI, *glandes plumbeae*, 1885.)

(2) « ... J.-B. Colbert de Beaulieu, le grand spécialiste de la monnaie celtique... »
(cf/ Manifeste des 25 archéologues, 20 octobre 2016, p. 9).

Oui, c'est bien ce même numismate, reconnu encore aujourd'hui par les archéologues et universitaires signataires du manifeste du 20 octobre 2016, qui a reconnu son erreur sur la localisation d'Alésia après avoir, dans les années 70, prouvé par les monnaies qu'Alésia était à Alise, ce que le professeur Joël LeGall avait repris dans ses ouvrages sur Alésia. J.-B. Colbert de Beauieu avait admis que l'Alésia des Mandubiens ne pouvait plus être située au mont Auxois, suite à de longs échanges épistolaires dans les années 80 avec l'abbé Guy Villette, célèbre toponymiste de Chartres, adepte de la thèse André Berthier. Ces échanges sont conservés intégralement dans les archives Berthier par ArchéoJuraSites. Mais ils semblent être passés inaperçus de la communauté scientifique, qui méprise totalement les arguments de l'abbé Villette, basés sur une étude érudite des textes latins et grecs.

(3) Ces formes arrondies, bien révélées sur les photos aériennes de René Goguey, avec de plus un inexplicable diverticule rentrant dans le camp C à Bussy, ne procurent pas la possibilité de tirs de flanquement efficaces sur les fossés par les machines de guerre. César l'a bien mis en évidence lors de la bataille de l'Aisne contre les Nerviens, cinq ans auparavant, où ses machines avaient été disposées en flanquement des fossés, ce qui lui a permis de tenir et de l'emporter, avec seulement six légions, contre les attaques par vagues de 300 000 Gaulois belges. C'est un des seuls cas, avec Avaricum et Alésia, où le chef romain signale l'action pourtant décisive de ses machines de guerre, cela pour ne rien enlever dans son récit au courage de ses soldats et à sa propre gloire.

(4) Puisque ce sera la trompette de la citadelle d'Alésia qui annoncera la défaite de Vercassivellaunos aux autres chefs de l'armée extérieure, et aux 180 000 Gaulois coalisés. Ceux-ci ne se sont ainsi pas rendu compte du drame vécu par leurs camarades. N'auraient-ils pas pu au moins envoyer des observateurs pour se tenir informés de la progression et de l'action de ces hommes prélevés parmi les meilleurs de chaque nation ? Une percussion massive des 8 000 cavaliers gaulois sur la ligne étirée des cavaliers germaines assurant l'encercllement aurait dû percer cette ligne et délivrer les Gaulois encerclés... Encore eût-il fallu qu'ils puissent être informés et que le relief leur permette de circuler librement, ce qui aurait été facile autour du mont Auxois.

(5) L'encercllement par les cavaliers germaines des 60 000 fantassins de Vercassivellaunos, arrivés au-dessus du camp nord après une marche nocturne harassante derrière des éclaireurs du pays, est impossible à restituer sur le plateau de Bussy... Comment les trois ou quatre mille cavaliers germaines auraient-ils pu enfermer ici, furtivement pour créer la panique en se découvrant d'un seul coup, complètement, pour qu'aucun Gaulois n'ait pu trouver une échappatoire, et efficacement puisque très peu ont regagné leur camp sans blessures, les principaux chefs ayant été tués ou capturés, écrit César. Pour réussir ce coup magistral de tactique militaire, il fallait que les Germaines puissent prendre en tenaille, en se rabattant sur la circonvallation et sur les autres fortifications où se trouvait Labienus, la totalité de cet immense corps d'armée.

(6) Celles fouillées par Reddé au camp C ne nous donnent pas d'indices sur l'emplacement de cette enceinte où combattaient les immenses renforts qui sont parvenus à Labienus. Ce camp C avec moins de 8 ha est bien trop étroit pour loger plus de la moitié de l'armée romaine. De plus il est mal protégé, l'archéologie contemporaine n'ayant découvert qu'un seul maigre fossé avec une porte clavicula, un titullus et quelques rangées d'ardillons en protection. Sans compter les trous de loups invalidés par l'archéologue car étant étrangement placés à l'intérieur du camp !...

(7) Autant dire que ce n'était pas gagné d'avance. Cette entreprise va cependant réussir, puisque que des milliers d'hommes, après avoir emporté le *vallum* romain en renversant tours et palissade, vont grimper au-dessus des falaises, bien absentes aux Laumes juste derrière la contrevallation. La plupart des latinistes, devant le site d'Alise considéré a priori comme celui d'Alésia au vu des trouvailles archéologiques de Stoffel validées par Napoléon III, ont traduit *praeruptae* par « *pentés de la montagne* ». Ils ont ainsi escamoté le problème des abrupts, des falaises de César, introuvables derrière la contrevallation sur le site d'Alise. Il faudra près de deux légions, et César en personne qui avait vu la scène de ses yeux, pour repousser les assiégés dans leur *oppidum*. Pour accomplir un tel exploit au bout d'un mois de siège, sortaient-ils de l'étroit *oppidum* d'Alise, aride en fin d'été, ou de celui de Chaux-des-Crotenay, dix fois plus vaste et possédant sources, marais, étangs et forêts ?

(8) Autour du mont Auxois, elle aurait pu menacer tous les points du périmètre romain, de façon à immobiliser les légions sur leur poste et à interdire le prélèvement des renforts que Labienus a reçus au camp nord pour lutter contre les 60 000 hommes de Vercassivellaunos. Le cousin de Vercingétorix avait dû faire un long et pénible cheminement nocturne (dans la plaine des Laumes ?) derrière des éclaireurs du pays (des Mandubiens non enfermés dans l'*oppidum* ?) pour contourner ce camp nord. Celui-ci, le seul en position défavorable, était situé au flanc d'une colline, placée au nord, d'un périmètre, *circuitus*, trop important - et non d'une trop grande surface comme le plateau de Bussy - pour avoir été comprise dans les lignes. Cette inactivité a été mise par les historiens sur le compte d'une trahison des chefs éduens, mais est-ce si sûr ? Dans ce cas, pourquoi ne seraient-ils alors pas restés tout simplement chez eux ?

Bibliographie

Nous ne reporterons pas ici l'intégralité des sources bibliographiques citées dans cet opuscule. Elles sont, soit celles en faveur de la thèse Berthier, soit celles provenant d'auteurs en faveur de la thèse officialisée par Napoléon III.

Le lecteur pourra utilement se référer en particulier à la traduction du *Bellum Gallicum*, le BG de César par L.A. Constans, *Les Belles Lettres, Budé, Paris*. Elle est considérée comme une des plus sérieuses, avec les réserves ci-après :

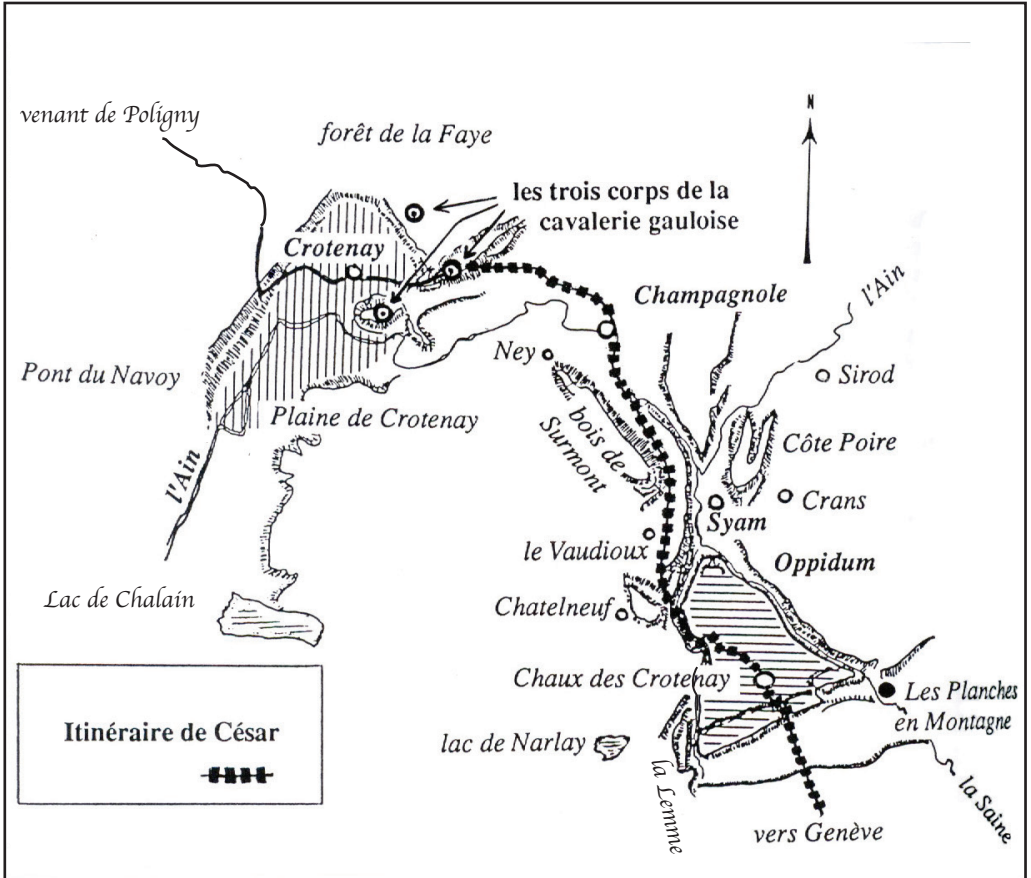
L.-A. Constans a le souci d'indiquer à partir de quelle série de manuscrits il a établi son texte quand un choix s'imposait entre deux possibilités de traduction.

Mais, à propos d'Alésia, ne considérant que la localisation officialisée par Napoléon III, il a arrangé son texte en fonction de cette seule version. Il a choisi par exemple la version portée par la série indiquant 10 000 pas romains, soit environ 15 000 m, pour la longueur du périmètre des travaux de l'encercllement romains. C'est cette longueur qui correspond le mieux à Alise - bien qu'encore trop importante -.

André Berthier s'est aperçu que l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay s'inscrivait grosso-modo dans un triangle de 11 000 pas, soit 16 500 m, ce qui est vérifiable sur une carte IGN ou Google Map. Ce chiffre est tout aussi valable car il est indiqué dans une autre série de manuscrits utilisée également par Constans. Antoinette Brenet, latiniste, ancienne secrétaire et émule d'André Berthier, avait entrepris une étude exhaustive sur plus de 200 manuscrits de la *Guerre des Gaules* de César connus et conservés dans différents musées ou bibliothèques dans le monde. Elle nous avait dit avoir retrouvé des précisions sensibles pouvant être apportées au texte du BG de César dans certains manuscrits non pris en compte dans les deux seules séries retenues par L.A. Constans et la plupart des autres traducteurs. Malheureusement ce travail intéressant est resté inachevé et n'a pas été divulgué. Qui pourra le reprendre ?

Carte montrant la continuité entre le site de la première embuscade dans la plaine de Crotenay et le repli sur l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay situé à une distance de 15 kilomètres.

(cf : ALÉSIA d'André Berthier et André Wartelle)



janvier 2017

ArchéoJuraSites - 24, Grande Rue - 39150 CHAUX-DES-CROTENAY

info@archeojurasites.org

<http://www.archeojurasites.org>



ArchéoJuraSites